



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Équipement et bâtiment public administratif, culturel et aire de stationnement	Commune	10487 m2
2	Agrandissement cimetière	Commune	2597 m2
3	Aménagement stationnement pour le transport scolaire le long de la route RD66 (3m x 15m)	Commune	45 m2
4	Aménagement stationnement pour le transport scolaire le long de la route RD66 (3m x 15m)	Commune	45 m2

PRUNET PLU Elaboration
4.1.1 Document Graphique - zonage

Jean GAICHIES architecte urbaniste échelle 1/5000

- LEGENDE
- ① Emplacements réservés identifié par un numéro
 - Nouvelle construction
 - Espaces Boisés Classés
 - Zone UA : Zone d'habitat du noyau ancien du village
 - Zone UB : Zone d'habitat en prolongement du village
 - Zone AU : Zone à urbaniser à usage d'habitat
 - Zone AU0 : Zone à urbaniser fermée à usage d'habitat à long terme
 - Zone A : Zone agricole, destinée exclusivement à l'activité agricole
 - Zone Ah : bâtiment disséminé dans la zone agricole non lié à l'usage agricole
 - Zone Ap : bâtiment disséminé dans la zone agricole non lié à l'usage agricole ayant un caractère patrimonial de qualité
 - Zone A* : bâtiment agricole ayant un caractère patrimonial pouvant être transformé ou changer d'affectation (art. L. 123-3-1 du Code de l'Urbanisme)
 - Zone A1 : Zone agricole inconstructible autour du village, protégée pour son aspect paysager.

PRUNET (Haute-Garonne)
 Section 2 - feuille
 Plan révisé pour 1983
 Date de l'élaboration : 2008
 Date de la révision : 2008
 N° de la feuille : 1/5000
 N° de la commune : 31360